

PROGRAMME D' ACTIONS CAP FILIERE 2009- 2012

AIDES DIRECTES AUX VIGNERONS

AXES	ACTIONS	BENEFICIAIRES	DESCRIPTION DE L'AIDE	MONTANT	CONTACT
Développer les marchés en France et à l'export	Améliorer la qualité des vins de Loire, par des équipements de caves particulières adaptés notamment Sauvignon et Rouge de Loire	Toutes les entreprises de la région Centre	Circulaire OCM	40 % de l'investissement	France Agrimer 02 41 24 16 73
	Améliorer la qualité des vins de Loire, par des équipements de caves coopératives adaptés notamment Sauvignon et Rouge de Loire	Toutes les entreprises de la région Centre	Circulaire OCM	40 % de l'investissement	France Agrimer 02 41 24 16 73
	AUDIT caves particulières – caves coopératives	Toutes les entreprises de la région Centre	Circulaire nationale du 13 juin 2007 Complément CAP FILIERE	80 % 50 %	France Agrimer 02 41 24 16 73 ARFV 02 54 74 76 66
Maintenir le vignoble et la compétitivité des systèmes de production	Maintenir le potentiel viticole par la complantation	Les viticulteurs AOC et VDP produisant du sauvignon en zone Touraine	Aide à la plantation : Aide nationale Aide à la complantation : CAP FILIERE, Conseil général 41	Plantation : aide à la restructuration et à la reconversion du vignoble Complantation : 0.60 HT/ plant	FAV 41 : 02 54 74 76 66
	Favoriser le développement d'outils collectifs	Groupements de viticulteurs CUMA	Contrat de Pays Région Centre		ARFV : 02 54 74 76 66
Développement de la viticulture biologique en région Centre		Viticulteurs bio et conventionnels de la région Centre	Aide à la conversion bio FEADER Région Centre	Prime à l'hectare	BIOCENTRE: 02 38 71 90 52